

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 29

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 31 Mars 2017

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON

OBJET

Budget Primitif 2017 : Tourisme

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
1 22 70**

PRESENTATION

Le département des Bouches-du-Rhône est la 3ème destination la plus fréquentée de PACA avec des pics de fréquentation lors des périodes de vacances ou de jours fériés.

La clientèle française est la première clientèle du département (87% des séjours). Comme aux niveaux régional et national, 50% de la clientèle étrangère provient des pays suivants : Italie, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique. La durée moyenne de séjour s'établit à 5,3 jours et avec 60 € de dépense par personne et par jour.

Il bénéficie également du développement des activités de croisières qui conforte la destination. Marseille est devenu le premier port d'embarquement français pour la croisière avec 1,6 million de croisiéristes en 2016 (+7% par rapport à 2015).

Les Etats Généraux de Provence ont mis en lumière tous les atouts du tourisme pour le territoire, le positionnant parmi les domaines d'excellence du département.

C'est en effet un secteur d'activité dont l'impact économique est significatif pour le territoire notamment en termes :

- d'investissements touristiques : les Bouches-du-Rhône occupent le 8ème rang du classement des investissements touristiques réalisés dans les départements français, avec 301 millions d'euros investis, soit 2,4% des investissements nationaux sur les secteurs majeurs tels que les musées, l'hôtellerie, les casinos, la restauration,
- de consommation touristique intérieure estimée annuellement à 2,7 milliards d'euros pour les Bouches-du-Rhône,
- d'emplois : 50 000 emplois sont estimés directement ou indirectement liés au tourisme.

A ce titre, il est envisagé comme un des leviers de croissance dont l'impact, notamment en matière d'emploi, devra être amplifié par le biais de l'accroissement de la fréquentation touristique génératrice d'activité économique.

Au cours de la saison estivale 2016, dans un contexte perturbé par les attentats et de désaffection de la clientèle étrangère, la destination Bouches-du-Rhône semble avoir mieux résisté. Le recul de la fréquentation hôtelière de -2,9% y a été inférieur à la moyenne régionale (-4%). Les Bouches-du-Rhône ont bénéficié de l'impact positif de l'Euro qui a généré un pic de fréquentation à Marseille et ses alentours.

UN ACTEUR DEDIE AU TOURISME

Le Département a confié à l'Agence de développement et de réservation touristiques « Bouches-du-Rhône Tourisme » la mission de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique départementale autour de 3 axes :

- valoriser l'impact économique local du tourisme,
- développer un tourisme durable,
- structurer et qualifier l'offre touristique.

L'association et le Département sont liés par une convention-cadre signée le 16 juin 2011, consentie pour une durée de trois ans tacitement renouvelée le 16 juin 2014.

ORIENTATIONS ET ACTIONS POUR 2017

- **Elaboration du 5ème Schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs**

L'objectif de ce schéma est de construire le « tourisme de demain », en intégrant les conclusions des Etats Généraux de Provence. Il s'agira de poursuivre le travail de programmation et de valorisation de l'offre touristique des précédents schémas, tout en ouvrant de nouveaux axes de progrès autour des filières concurrentielles à forte valeur ajoutée.

- **Développement de l'emploi touristique**

Missionné dès 2016 pour développer l'emploi touristique, Bouches-du-Rhône Tourisme mettra en œuvre :

- o un programme expérimental destiné aux entreprises,
- o un programme de valorisation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration auprès du grand public et des collégiens/étudiants,
- o un guichet unique de recrutement « My job in Provence » visant à faciliter le recrutement des entreprises.

- **Structuration de la filière gastronomie en tant que levier de l'attractivité**

La reconnaissance d'une identité « Gastronomie Provence » passe par la mise en réseau, la coordination et l'animation d'une stratégie concertée. Le succès des « Tables 13 » depuis 2013, et des fêtes de la gastronomie en 2015 et 2016 contribuent à la structuration de la filière gastronomie. Le projet « Cité de la Gastronomie » sera lancé, avec, dans un premier temps un travail sur l'opportunité et les conditions de faisabilité du projet. L'oenotourisme fera également l'objet d'une stratégie de développement et de promotion, en lien avec les acteurs du tourisme et de la vigne.

- **Réflexion sur le développement du tourisme fluvial**

La croisière fluviale est un marché à fort potentiel, à la croissance régulière. Ainsi, le nombre de bateaux sur le Rhône a triplé lors des 10 dernières années. Les retombées économiques pour le département pourraient s'élever à 27,5 M€ avec 26 bateaux, et 42 M€ avec 40 bateaux. Une large concertation dans le cadre d'une étude d'opportunité du développement de la croisière fluviale a d'ores et déjà été engagée. Le projet bénéficie également

d'une forte implication du club de la Croisière Marseille Provence pour la mise en tourisme. Une étude de faisabilité reste à conduire.

- **Soutien des actions concourant à l'attractivité touristique du territoire**

Le Conseil départemental poursuivra son aide :

- à l'organisation de congrès dans les Bouches-du-Rhône sur la base de critères bonifiant ceux dont l'impact touristique est le plus significatif (en fonction de la provenance des congressistes, du nombre de nuitées hôtelières, de produits touristiques d'accompagnement),
- aux manifestations ayant des retombées touristiques directes ou indirectes,
- au développement de la croisière maritime à travers les actions engagées par le club de la Croisière Marseille Provence parmi lesquelles figurent la manifestation « Top Cruise ».

CONCLUSION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée au Tourisme, je vous propose :

- d'approuver les orientations de la politique départementale du Tourisme au titre de 2017,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour sa mise en œuvre.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL